

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 Juillet 2025

Etaient présents : ARTEL Laëtitia, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, MARION Pierre-Alain, MERCIER Michel, MONNIN Marie-Claire, PICHON Céline, ROLET Jean-Yves.

Absents excusés : JUGUET Yann (procuration à Céline PICHON).

Secrétaire de séance : ROLET Jean-Yves.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité. Quorum atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Convention relative à la mise en place, la surveillance et l'entretien de la signalétique « points-nœuds » sur le domaine de la commune de Villeneuve d'Amont

Mme le Maire donne lecture de la convention avec le département du Doubs concernant le système de jalonement cyclable appelé « points nœuds ». L'implantation de la signalétique se fait autant sur le domaine routier départemental que communal, c'est pourquoi une convention est nécessaire.

- Engagements du Département : installation de la signalisation, réparation et remplacement, assurance.
- Engagements de la Commune : donne l'autorisation d'occupation du domaine communal, surveillance de la signalisation et avertissement du Département si besoin de maintenance.

La convention est conclue pour 10 ans, renouvelable par tacite reconduction, modifiable par avenant et résiliable par courrier recommandé ou volonté concordante.

Exposé de Mme le Maire entendu et après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention et donne pouvoir à Mme le Maire pour la signature.

2. Contrat de prestation avec la Chambre d'Agriculture pour le suivi agronomique des épandages de boues de la station d'épuration

Mme le Maire présente le contrat prévoyant 2 analyses de boues/an, 1 analyse de terre, le suivi agronomique des épandages et la réunion annuelle avec les agriculteurs pour un total de 2345.40€ TTC.

Exposé de Mme le Maire entendu et après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contrat de prestation et donne pouvoir à Mme le Maire pour la signature.

COURRIERS / INFORMATIONS / QUESTIONS

▪ EHPAD Fernand Michaud : demande de subvention pour un projet basé sur la méthode Montessori adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

▪ AFM Téléthon : demande de subvention au profit de la délégation départementale.

Les demandes de subvention seront étudiées à l'automne.

▪ Tour de France

- o Plein Air : Mme le Maire informe que la mairie n'est pas à l'initiative de cet article.

o Lettre Anthony Botta : Mme le Maire donne lecture du mail concernant la fin d'activité et l'annulation de la participation au Tour de France de M. Botta et sa décision de déplacer son vélo en bois. M. Botta n'a pas donné suite à la proposition de Mme le Maire d'installer le vélo sur un emplacement communal.

▪ Chapelle : Mme le Maire a le plaisir de présenter au conseil municipal les 4 projets de chapelle et plus particulièrement celui de l'équipe lauréate du concours de maîtrise d'œuvre.

Le groupement d'entreprises attributaire du marché de maîtrise d'œuvre a pour mandataire le cabinet d'architectes Goetschy Cabello associé à l'EURL Christophe Theilmann, scénographe, à SIGMA, spécialiste pierre et structure gros œuvre, à THERMI-D, bureau d'étude Thermique, Fluides, VRD et Electricité, à Frédéric POIRRIER, acousticien et l'entreprise Sens & Paysage, paysagiste.

Une réunion sera organisée en fin d'été pour une présentation aux habitants.

▪ Devis de dégagement de jeunes plants en parcelle n°10 : au vu de l'urgence des dégagements à réaliser, le devis de JF Godard, moins onéreux que celui de l'ONF est retenu pour 1200€ HT/ha.

▪ Déménagement de l'école : samedi 16 août à 9h00 avec l'aide du conseil municipal et des parents des élèves du village.

▪ Mme Pichon demande si des porte-vélos sont prévus en dehors de l'enceinte de l'école. L'emplacement et les tarifs sont à étudier.

▪ Prochaine réunion du conseil municipal : à compter de la mi-septembre.

La séance est levée à 22h40.

A Villeneuve d'Amont, le 17/07/2025

Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont

